

LE SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION ÉQUESTRE INTERNATIONALE,
DE LA CONFÉDÉRATION HIPPIQUE DE FRANCE,
CORRESPONDANT OFFICIEL DU
SYNDICAT DES ÉLEVEURS-VEN-
DEURS DE CHEVAUX DE SANG,
DE L'ÉTRIER,
DE LA SOCIÉTÉ
DU CHEVAL D'ATTELAGE,
DU FER À CHEVAL.

N° 1562
4 FÉVRIER
1933

SOMMAIRE

" Stop ",
berger de Beauce.
Chronique de la Semaine,
par Eryx.
Trotting, par Intermède.
Les Jeunes Sauteurs
(fin), par A. Duval.
Les Courses en Pologne
en 1932,
par P. de Popiel.
Le Pari Mutuel Urbain et
la Crise de l'Élevage
(fin), par Raoul Leguy.
L'Élevage du Cheval au
Danemark.
Le Cheval en France et à
travers le Monde.
La Saison de Chasse en
1932, par H. du Blaisel-
d'Enquin.
Nos Chiens de France: Le
Berger de Beauce.
par L. de Lajarrige.
Golf,
par Mme C. Canivet.
César, Chat maraudeur
(fin).
par J. de Chaudenay.
Nos Petites Annonces
classées.

ABONNEMENT
U N A N
FRANCE... 150 FR.
ETRANGER ... 175 FR.
HEBDOMADAIRE
TÉLÉPH. : GUTENBERG 13-06
CHÈQUE POSTAL... PARIS C 640.55



" CHAMPION STOP ", BEAUCERON,
APPARTENANT A M. M. JACQUIN.

NOS CHIENS DE FRANCE

LE BERGER DE BEAUCE



Garde du prisonnier.

CHAMPION STOP,
appartenant à M. Michel Jacquin.

Garde de l'objet.

Le chien de berger de Beauce est également appelé *beauceron* tout court et aussi *bas rouge*, à cause de sa couleur.

Cette race bien française comme celle de notre chien de berger de Brie, a la même origine. D'ailleurs si nous nous en référons aux travaux qui nous ont été laissés par les plus célèbres zootechniciens, la souche du chien de berger est unique. Elle s'est modifiée à travers les ans sous l'influence de la différence de l'habitat, du climat, de l'éducation, de la manière de vivre, de l'utilisation, etc... Et puis les croisements sont intervenus qui ont opéré eux aussi de profonds changements dans le type primitif.

Si nous consultons l'ouvrage très documenté de M. Siraudin, grand éleveur et utilisateur de la race qu'il connaît parfaitement, nous y lisons dans la préface : « En 1809 l'abbé Rozier parle de deux races de chiens de berger dont un mâtin et l'autre un chien de plaine qui était le chien de Brie. En 1863, à la première exposition canine au Jardin d'Acclimatation figurèrent treize chiens à oreilles droites, à poils noirs et fauves qui étaient bien du type « lupoïde » (c'est-à-dire du type loup). Sans aucun doute, c'était de notre *beauceron* dont on voulait parler et qui se trouve être le descendant du type primitif. »

La dénomination de *beauceron*, opposée à celle de *briard*, n'est guère antérieure à 1893. « Ces chiens, ajoute M. Siraudin, ne ressemblaient en rien à ceux d'aujourd'hui. Ils avaient le museau plus fin à poil ras, les oreilles droites écourtées, le corps était à poils demi-longs, durs, avec un sous-poil feutré, tachés de feu au-dessus des yeux, au-dessous de la mâchoire, devant les épaules et aux extrémités des quatre pattes, ce qui avait incité les éleveurs d'alors à qualifier ces chiens *bas rouges*. » La robe était ordinairement noire, quoiqu'il y eût dans



FARO, appartenant à M. Michel Jacquin, saute la rivière.

cette variété des chiens de toutes couleurs, gris entièrement, ou entièrement noirs et même entièrement fauves, la queue en panache formant crochet à son extrémité et toujours portée basse. Depuis, l'appellation *beauceron* fut donnée à tort à tous chiens dont le poil était court, même ras; à part

cela on ne voyait que le chien à poils longs ébouriffé genre *barbet*, sélectionné et devenu plus tard *briard*.

Le poil du *beauceron* était dans le principe « court, battant sans être flottant ». Sous prétexte que ce poil devait être court, il fut des éleveurs qui le voulurent « ras ». C'était une erreur car le chien qui, par principe et définition, doit être chien de travail, c'est-à-dire soumis aux plus dures intempéries, doit être « vêtu » de façon à y résister : car comme le dit très justement M. Siraudin cité plus haut, « le poil battant donne plus de satisfaction que le poil ras, car il entretient une certaine fraîcheur à la peau pendant la chaleur et protège du froid pendant l'hiver ».

Lorsque la question de la mode se mêle à celle de l'élevage pur, elle fait faire bien des sottises. Ce qui se passa d'abord pour le poil eut lieu ensuite pour la couleur du *beauceron*. Sous prétexte que la robe manquait de brillant et que les marques de « feu » tendaient à devenir trop pâles, on tenta des croisements avec un chien également du type lupoïde dont le poil était noir de jais et les marques de « feu » très foncées. Ce chien d'origine allemande était le *dobermann*.

Évidemment, les sujets issus de ce croisement furent peut-être plus plaisants quant à l'aspect extérieur, mais ils perdirent et le type et la taille et aussi la santé et la rusticité comme chaque fois que la sélection porte uniquement sur l'aspect extérieur.

A l'heure actuelle les éleveurs sont revenus de ces errements et les sujets que nous voyons aux expositions canines sont exactement

dans le type du standard. La taille ne doit pas excéder 0 m. 65 au garrot.

Voici d'ailleurs les caractères essentiels de ce standard dressé à l'instigation de M. Dretzen, président des « Amis du Beauceron », par le professeur Dechambre assisté des juges du « Club français du Chien de berger » du « Club des Amis du Beauceron » du « Club du Beauceron », présidé avec tant de compétence par M. M. Jacquin.

STANDARD DU CHIEN DE BEAUCE

Chien de berger français à poil court

APPARENCE GÉNÉRALE

Chien de forte taille, solide et puissant, bien charpenté et bien musclé, sans lourdeur.
 Taille. — 0 m. 60 à 0 m. 70 pour les mâles ; 0 m. 58 à 0 m. 68 pour les femelles. La taille de 0 m. 70 est un maximum ; celles de 0 m. 60 et 0 m. 58 sont des minima. La disqualification sera prononcée pour les sujets se trouvant en dehors des limites indiquées, sauf pour les minima dans les classes

jeunes.

Tête. — Longue, crâne plat ou légèrement arrondi d'un côté à l'autre ; sillon médian peu accusé ; crête apparente au sommet du crâne ; cassure du nez (stop) peu accusée, à égale distance du bout du nez et du sommet du crâne ; chanfrein non busqué, mais cependant très légèrement convexe vers l'extrémité ; museau allongé, mais ni étroit, ni pointu (voir disqualification) ; lèvres inférieures un peu descendantes sans être épaisses (voir disqualification) ; dents fortes, blanches, s'adaptant parfaitement ; nez droit ; œil horizontal, la tête étant supposée portée horizontalement (voir pénalisation) ; foncé chez les noir et feu, en rapport avec la pigmentation chez les autres (fauves et danoisés).

Oreilles. — Haut placées ; si elles sont coupées, elles seront portées droites, non divergentes et pointant légèrement en avant. L'oreille non coupée n'est pas une cause de disqualification, si elle est bien attachée haut, comme il est dit ci-dessus. Les qualités individuelles étant les mêmes d'autre part, l'animal à oreilles non coupées sera classé après celui à oreilles coupées

Conformation. — Encolure musclée et bien fondue avec les épaules ; poitrine profonde, large, haute ; sternum bien descendu ; épaule oblique et longue ; dos droit ; rein large et bien soudé ; croupe peu inclinée et seulement dans le sens de l'attache de la queue ; cuisse droite, formant avec la jambe un angle bien ouvert ; avant-bras musclés et nets ; membres antérieurs et postérieurs bien d'aplomb dans toutes leurs lignes (vue de profil, de face et par derrière).

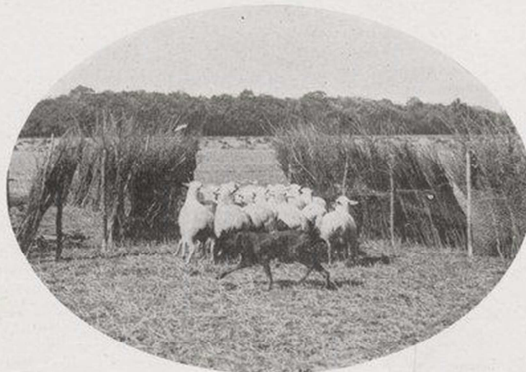
Queue. — Entière, portée bas, descendant au moins à la pointe du jarret, sans déviation, formant crochet ou légèrement retroussée à l'extrémité (voir pénalisations et disqualifications).

Poil. — Ras sur la tête ; fort, court, gros, ferme et couché sur le corps ; les fesses et la queue très légèrement frangées (voir disqualification).

N. B. — Le poil court est celui qui mesure environ 2 cm. 5 à 3 centimètres sur la ligne médiane du dos.



Deux Beauceronnes d'il y a 30 ans :
COURTE et MOUSSELINE DE CHAMPERRET,
appartenant à M. Bouju.



Le beauceron fait franchir au troupeau de moutons un passage rétréci.



JACKI, appartenant à M. Bouju.

La longueur maxima est de 3 cm. 5 à 4 centimètres sur la même région. Au-dessous de 2 centimètres, le poil est considéré comme trop court.

Pieds. — Forts, ronds, ongles noirs, sole dure (voir pénalisation).

Ergot. — Ergot double aux membres de derrière. Les chiens bien typés auxquels il manque un ergot ne pourront recevoir qu'une mention simple.

Couleurs. — Noir, noir et feu (bas rouges), fauve, fauve charbonné, gris, gris avec taches noires danoisés) ; une légère tache blanche au poitrail entraînera une pénalisation, mais non une disqualification.

Pour le travail aux moutons, la couleur la plus foncée est à préférer.

Je ne crois pas qu'il y ait une question plus controversée que celle des « ergots » chez les chiens en général et les chiens de berger en particulier. L'ergot chez le chien

de chasse est signe, disent les uns, de bâtardise, ce qui est, à mon avis, une absurdité, car, comment expliquer la présence de cet organe chez des animaux dont le pedigree est pur de toute mé

lance depuis plusieurs générations ? C'est un rappel d'atavisme et c'est tout, ce doigt supplémentaire s'étant vraisemblablement atrophié à travers les siècles pour cause de non-utilisation.

Chez le « berger », au contraire, l'ergot est de rigueur et la tradition veut même qu'il soit double. Conformons-nous à la tradition, et puis ce double ergot n'est-il pas un caractère distinctif des races bergères françaises ? Les races belges et allemandes ne le possèdent pas ou, en tout cas, leurs juges ne l'imposent pas. Il fut question à un moment d'en demander sa suppression, mais des éleveurs comme M. Boulet, des écrivains cynégétiques renommés comme le Dr Paul Megnin dans des études parfaitement documentées, prouvèrent que cette suppression n'avait aucune raison d'être, puisque cette caractéristique était la marque de nos chiens indigènes. Je crois très fermement aussi qu'il faut maintenir cette tradition.

Il est de tradition également de couper les oreilles des « bergers beaucerons ». Cette amputation demande un tour de main spécial, car le chien naît avec les oreilles dont le bout retombe en forme de V comme le fox-terrier. On supprime la partie retombante pour ne laisser au chien que la partie avant du cartilage de façon à lui donner l'aspect de posséder des oreilles droites et pointues. Cette opération assez douloureuse, car elle doit être faite au bout de quelques mois seulement pour obtenir une coupe correcte, demande l'intervention d'une main habile ou même encore d'un praticien, la section devant être nette et rapidement faite.

Le chien de berger de Beauce est généralement très intelligent à quelque besogne qu'il soit employé. Il est de premier ordre pour garder les troupeaux et je ne connais guère de gardien de mai-

son qui lui soit comparable. C'est le gardien type, qui garde pour garder, par devoir, par passion. J'en ai possédé un jadis qui — sans avoir jamais été dressé ni même commandé — se couchait au jardin devant la voiture de mon fils, alors âgé de quelques mois, et en interdisait l'approche à toutes les personnes étrangères à la maison. Il gardait pour garder n'importe quoi : un seau, un arrosoir... Je me souviens de lui avoir envoyé chercher dans les bois, à près de 800 mètres de la maison, mon sac à cartouches oublié par mégarde au pied d'un arbre. J'avoue franchement que j'étais sceptique quand au résultat et que j'en fus le premier fort surpris. Mettant à profit cette découverte, je lui fis faire, par la suite, des exercices qui étonnèrent mes camarades.

J'ai connu jadis, parmi les meilleurs chiens de contre-braconnage que j'ai vu travailler, des « beaucerons » formidables quant à l'intelligence, soit comme pisteurs, soit comme trouveurs, et je garde encore le souvenir de *Flick* qui — sur ses trois pattes, — la quatrième avait été prise dans un piège et s'était atrophiée — n'avait pas son pareil pour découvrir les cachettes de gibier que faisaient les braconniers surpris. Tantôt c'étaient des faisans enfouis dans une gueule de terrier de lapins et recouverte de feuilles, tantôt des engins, panneaux ou filets. Il ne faisait pas bon s'aventurer la nuit sur la garderie de son maître, il avait le croc pointu et quand il tenait son homme il le tenait solidement. Il mourut lâchement empoisonné, on ne sut trop comment, car il refusait généralement à manger de la main d'un inconnu. Il génaît trop de monde, ce fut la cause de sa mort.

Le « beauceron », même lorsqu'il est méchant, est très rarement sournois comme certaines races : cette opinion est, je crois, partagée par tous ceux qui se sont occupés de son dressage comme chien de police. J'ai vu pendant les années 1910 à 1914 les chiens de contre-braconnage de l'abbaye des Vaulx de Cernay et j'ai assisté à leur entraînement qui avait lieu sous la direction de mon ami G. Benoist. J'ai pu constater au cours de nombreuses séances ce caractère de franchise chez le « bas rouge », alors que chez les autres, plus particulièrement les bergers allemands, il y avait de la sournoiserie. Je ne veux pas dire que tous les beaucerons étaient supérieurs aux autres, non, mais ils étaient tous plus maniables et on pouvait compter sur eux en toutes occasions. Plus sensibles aussi aux corrections dont il ne fallait pas abuser, plus aptes à comprendre aussi plus rapidement la leçon. J'ai beaucoup parlé avec les gardes et c'est leur opinion qui a rendu la mienne plus ferme.

Mon vieil ami Henri Mouton, grand amateur de chiens de bergers français — plus particulièrement de briards — et dresseur de grande classe, m'a souvent conté les exploits de ses élèves mis pendant la guerre à la disposition des armées et dressés par lui sur le front d'Alsace. Que de services n'ont-ils pas rendus ! Que de vies n'ont-ils pas épargnées ! Tous les amateurs de chiens de berger devraient connaître le monument que mon excellent confrère et ami, M. P. Mégnin, directeur de *L'Éleveur*, leur a élevé sous le titre *Les Chiens de France, soldats de la grande guerre*, en tête



LADY, berger de Beauce, appartenant à M. Léger.

duquel le général de Maud'huy, qui avait vu nos bons toutous à l'œuvre, a écrit une préface où il dit son admiration et ses remerciements.

Je m'en voudrais de ne pas citer, pour terminer cette petite chronique sur une de nos races françaises, les lignes suivantes, extraites de la post-face écrite par M. P. Mégnin à la fin de la plaquette consacrée par M. Siraudin au brave beauceron :

C'était pendant la Grande Guerre, là-bas, vers la ligne bleue des Vosges, au début de la création du Chenil militaire de la VII^e Armée. Une dame de Rouen, dont j'ai oublié le nom, nous avait confié, pour la durée de la campagne, une chienne de berger de Beauce, *Mona*, de fort bon type (elle avait remporté de nombreux prix dans les expositions de Normandie) ; l'intelligence, la puissance olfactive de cette chienne avaient frappé M. Th. Dretzen qui, avec un beau dévouement, une belle abnégation de soi-même, un désintéressement qui ne s'est point lassé pendant toute la durée de la guerre, avait chargé de la première préparation des chiens destinés aux chenils du front, m'avait particulièrement signalé cette chienne *Mona* ; dès son arrivée au chenil de la VII^e Armée, je confiai *Mona* au sergent dresseur Ledoux ; en peu de temps elle devint une chienne de liaison remarquable, ne craignant ni les éclatements des gros noirs, ni les tac-tacs des mitrailleuses, ni les orages, ni les tornades de neige, ne se détournant jamais de son chemin, ni de son devoir. Sous le feu de l'ennemi, elle accomplit plusieurs liaisons, alors que les coureurs ne pouvaient passer, alors que les lignes télégraphiques et télé-

phoniques étaient coupées, qui frappèrent à ce point les officiers de l'État-major de la 47^e division, que l'un d'eux nous demanda de lui laisser *Mona* qu'il utiliserait dans les divers déplacements et combats de la 47^e division. A plusieurs reprises *Mona* rendit à l'état-major de très signalés services, et dans mes cantines, je conserve précieusement les lettres du capitaine d'état-major Chabas qui fit la campagne presque entière — il tomba au champ d'honneur au début de 1918 — avec *Mona*, la bonne beauceronne chienne de liaison.

Presque à la même époque (1915) nous reçumes, offert par M. Joannès Carret, alors président de la Société Canine du Sud-Est, un chien de berger de Beauce, *Dagor*, que pendant plus d'une année ses gardes avaient utilisé comme chien de contre-braconnage. *Dagor*, dont le dressage comme chien de liaison — pour lequel il montrait de remarquables aptitudes — était dû au sergent dresseur Herbelin, fut mis au service au 6^e bataillon de chasseurs alpins et chargé d'assurer les liaisons entre divers éléments de ce bataillon pendant les fameuses attaques du Linge (juillet-août 1915). Sous le feu des mitrailleuses, au milieu des éclatements de toutes natures, *Dagor* à onze reprises différentes transmit des messages, et lors de sa dernière liaison, il rentra au poste de commandement du chef de bataillon avec la mâchoire fracassée. Grâce aux soins dont il fut entouré, *Dagor* se remit de sa grave blessure, et put reprendre du service après un mois et demi de repos.

J'espère qu'après cela les sceptiques seront convaincus. LOUIS DE LAJARRIGE.



La garde du troupeau.